



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

simplement ouvert - einfach offener

Embargo
mardi 1^{er} septembre 2020 – 10h00

Communiqué de presse

Futur Président de la Direction générale

*Pour toute question ou pour complément d'information, veuillez-vous adresser à
Monsieur Albert Michel, Président du Conseil d'administration, albert.michel@bcf.ch, (tél. 026 350 71 62).
Monsieur Edgar Jeitziner, Président de la Direction générale, edgar.jeitziner@bcf.ch, (026 350 71 02)*

Communiqué de presse Banque Cantonale de Fribourg

Futur président de la Direction générale

Edgar Jeitziner prendra sa retraite à la fin février 2021, après 20 ans d'activités couronnées de succès. Pour lui succéder, le Conseil d'administration (CA) a nommé Daniel Wenger. Ce généraliste, parlant français, allemand et anglais, est au bénéfice d'un riche parcours professionnel en Suisse et à l'étranger. Il entrera en fonction au début janvier 2021.

Edgar Jeitziner, dès son entrée à la Direction générale comme membre en 2003, et en tant que Président dès 2012, a fortement contribué à asseoir la rentabilité de la BCF. Il a également lancé et conduit des projets dans les domaines de la digitalisation, des processus et de la relation client. Sous sa direction, la banque a connu un fort développement de ses activités avec une augmentation du bilan de plus de 10 milliards de francs.

Le Conseil d'administration et la Direction générale tiennent à remercier vivement Edgar Jeitziner pour son fort engagement et son importante contribution au succès de la BCF.

Daniel Wenger a effectué une bonne partie de sa carrière à l'étranger, à Londres, à New York et au Luxembourg. Actuellement, il occupe le poste de directeur des risques pour les filiales de la division Gestion de Fortune International (monde entier sauf l'Asie et la Suisse) dans une grande banque. Précédemment, il a fonctionné dans cette même banque et ses succursales comme directeur des opérations (COO) au Luxembourg, comme directeur des risques et directeur des filiales de la Division Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Auparavant, il a été CEO de la société Innoventure Capital SA et directeur en Suisse des activités capital-risque et capital-investissement (private equity). Il a également agi en tant que conseiller en financement d'acquisitions et fusions.

Il a aussi occupé divers postes dans le domaine du retail, notamment pour la clientèle d'entreprise et la clientèle privée, ainsi que diverses fonctions dans des conseils d'administration.

Agé de 54 ans, marié à une fribourgeoise et père de trois filles adultes, il est propriétaire depuis plusieurs années d'un appartement à Fribourg, ce qui lui a permis ainsi qu'à sa famille de planter des racines dans le canton.

Au terme d'un processus mené sur plus de deux ans, en étroite collaboration avec un cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres de haut niveau, le CA a porté son choix sur ce candidat expérimenté.

Daniel Wenger possède en effet une large expérience professionnelle, d'excellentes compétences stratégiques et managériales. Il possède déjà une bonne connaissance du tissu économique du canton. Ce sont des atouts indéniables pour relever avec succès les nombreux défis qui attendent la BCF.

Daniel Wenger se présentera lors de la conférence de presse du 11 février 2021. Entretemps, il ne donnera aucune interview.

Fribourg, le 1^{er} septembre 2020

Forte d'une expérience de plus de 125 années, la **Banque Cantonale de Fribourg (BCF)** offre les services d'une banque universelle de proximité. Elle propose à ses clients des solutions sur mesure.

La BCF est avec une somme de bilan de plus de 24 milliards de francs leader dans son canton. Avec le rapport coût/ revenu inférieur à 36%, elle est très souvent citée en exemple en matière d'efficacité. Elle a son siège à Fribourg, dispose d'un réseau de 28 succursales (dont une en ligne sous la marque FRiBenk) et de 59 bancomats. La banque emploie 464 collaborateurs.

La BCF est CO2 neutre depuis 2013. Elle y parvient en réduisant chaque année l'utilisation des ressources et des émissions de CO2 et en compensant les émissions résiduelles par l'achat de certificats fribourgeois. Personne morale de droit public, la BCF bénéficie de la garantie totale de l'Etat de Fribourg, garantie qu'elle rémunère.